



Ville d'Angoulême
Extrait du registre des délibérations

Aides à projets / Soutien aux projets d'animation de proximité

DE20160321_38	Conseil municipal du 21 mars 2016
Rapporteuse : Danielle CHAUVET	Télétransmise à la Préfecture le Affichée le 25 mars 2016
	24 MARS 2016

L'an deux mille seize le vingt et un mars à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 9 mars 2016

Membres présents :

M. BONNEFONT, M. CAZENAVE, M. YOU, M. VERGNAUD, M. ELIE, Mme VOUVET, M. GUITTON, Mme LAGRANGE, M. BOURGOIN, Mme DE MAILLARD, M. MONIER, Mme WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, M. DEBROSSE, Mme FAVE, Mme CHAUVET, M. MARQUET, M. BOUAZZA, M. GATELLIER, Mme FRANÇOIS-ROUGIER, Mme ARLOT, Mme LASBUGUES, M. PIERRE-JUSTIN, Mme DUBOIS, M. POUSSET, M. OZDEMIR, Mme BIDOIRE, Mme MACULA, M. ACHARKI, Mme BOURGOGNE, M. CHUPIN, Mme LAÏRI, M. JUIN, M. BOUAZZA, M. PAIN , Mme PEREZ, M. SARDIN

Etaient absents :

Mme RICCI, Mme COUTANT

Ont donné procuration :

- Mme GARCIA à M. BONNEFONT
- Mme BOUTTEMY à Mme FAVE
- Mme SERRALHEIRO à Mme MACULA
- M. BOUCHAUD à M. SARDIN
- M. LAVAUD à Mme PEREZ

Secrétaire de séance : Mme Véronique DE MAILLARD

Certifié exécutoire
Pour le Maire,
Le(La) Directeur(rice)
Général(e)
Adjoint(e)

Arnaud LATOUR
Directeur Général Adjoint

**Aides à projets / Soutien aux projets d'animation
de proximité**

Vie Associative
id : 1269

Conseil municipal
21 mars 2016

38

Rapporteuse : Danielle CHAUVET

La Ville d'Angoulême souhaite en 2016 continuer à accompagner les projets émanant d'associations qui conduisent des animations de proximité tout au long de l'année ou à l'occasion d'événements particuliers.

Dans ce cadre, un groupe de quatorze jeunes du quartier Bel Air Grand Font a organisé des animations et événements, afin de financer un séjour dans les Pyrénées au mois de février 2016.

Le groupe a recensé des actions à mettre en place sur le quartier en fonction des aspirations des habitants : tournoi FIFA 2016, tombola, réfection de salles dans le centre social, repas de quartier, vente de gâteaux aux administrations.

Tout au long du projet, le CSCS CAJ est présent pour accompagner les jeunes, les appuyer et les former au montage et à la mise en place de projets d'animation.

A ce titre, le CSCS CAJ sollicite auprès de la Ville d'Angoulême un soutien financier de 3 000 € pour ce projet, dont le budget global s'élève à 10 520 €.

Il vous est proposé :

- d'attribuer une subvention de 1 500 € au CSCS CAJ au titre de l'action précitée ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention s'y afférant.

La dépense en résultant est inscrite au budget principal 2016 chapitre 65, article 6574, NFA 422.

Les élus désignés ci-après ne prenant pas part aux votes des délibérations ou des subventions, uniquement pour les associations ou organismes dont ils sont membres en tant que représentants de la Ville et d'autres organismes ou à titre personnel :

CSCS CAJ Grand-Font

Xavier Bonnefont – Membre de droit et sa représentante

Elise Vouvét

Danielle Chauvet

Joël Guitton

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, adopte la proposition de la rapporteure.

Fait et délibéré au Conseil Municipal
ledit jour
21 mars 2016
Pour extrait conforme,
P/Le Maire,
l'Adjoint



Pour le Maire,
François ELIE
Adjoint/délégué
aux Ressources Humaines
Qualité du service public
Evaluation des politiques publiques

